

- **Membres présents**

Enseignants du R.P.I :

Leroux Ophélie

Crocq Pascal

Mesnil Carine

Pacceu Sabrina

Le Doeuff William

Van Milgen Lina

Mairie de Laurenan : Valérie Poilâne Tabart - Bernard Rouillé

Mairie de Gomené : Mickaël Leveau - Muriel Bihouée - William le Teno

A.P.E : Tangi Simon

Parents élus :

Sandra Pinard - Marie Jo Minier

Fanny Trefoux - Emmanuelle Billard

Valérie Barbé - Bérengère Martin

Blandine Nicolle - Sonia Rault

DDEN DU NINIAN : Gérard Binard

- Membres excusés : Frédéric Da Costa - Tangi Simon

Dates des prochains conseils d'école :

* le vendredi 6 mars 2015 à 18h30 - Ancienne salle de restauration de l'école de Laurenan

* le mardi 9 juin 2015 à 18h30 - Presbytère de Gomené

1 - EQUIPE ENSEIGNANTE / REPARTITION / EFFECTIFS

LAURENAN

a) Classe des CE1/CE2 : 17 CE1 et 5 CE2 = 22

Carine Mesnil les mardi, mercredi matin et jeudi

Lina Van Milgen les lundi et vendredi

b) Classe des CE2/CM1 : 8 CE2 et 7 CM1 = 15

Sabrina Pacceu

c) Classe des CM1/CM2 : 5 CM1 et 18 CM2 = 23

Laurent Vivier le lundi

Pascal Crocq le reste de la semaine

GOMENE

a) Classe des GS / CP : 6 GS et 18 CP = 24

Ophélie Leroux

b) Classe des TPS/PS/MS : 3 TPS, 15 PS et 12 MS = 30

William Le Doeuff qui remplace Stéphanie Letourneux en arrêt maladie

Soit un effectif de 114 élèves à ce jour. Effectifs régulièrement en légère hausse depuis quelques années, ce qui est signe d'une attractivité forte sur le RPi. La stabilité de l'équipe enseignante, les moyens mis en œuvre par les municipalités pour attirer des nouvelles familles, les manifestations proposées par l'APE dont la « maintenant célèbre kermesse », contribuent à cette réelle attractivité.

2 - REGLEMENT INTERIEUR

Règlement intérieur proposé à tous les membres du CE. Le directeur propose que chacun le lise attentivement d'ici le second conseil d'école. Il sera alors temps d'échanger puis de le valider. Les nouveaux horaires des deux écoles sont précisés sur le règlement.

3 - NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

1^{ER} BILAN APRES PLUS DE 2 MOIS ECOULES...

Concernant les transports :

Peu ou pas de problèmes rencontrés si ce n'est en tout début d'année avec quelques erreurs sur la tournée de la navette TAE (inversion entre les deux écoles). A noter que depuis mi-septembre, Emmanuelle HUE, ATSEM à Gomené, est présente dans le car pour les petits mais aussi pour les grands (nouveau de cette année) à l'exception du mercredi matin. Peu ou pas de problèmes de comportement sont à noter depuis ce changement. L'équipe enseignante se félicite de cette nouveauté car la demande d'un adulte présent avec les plus grands était régulièrement faite.

Concernant les horaires :

Après quelques difficultés pointées par l'équipe enseignante en tout début d'année concernant la prise de repères des élèves sur les nouveaux horaires (en particulier le midi), l'équipe enseignante est vraiment satisfaite de ces nouveaux horaires.

Problèmes soulevés avec la fin des cours à 12h30 à Laurenan :

- Une fatigabilité plus importante des plus petits (CE1-CE2), avec une matinée assez longue ;
- Le déjeuner du midi proposé vers 12h40. Pour les enfants qui prennent très tôt leur petit déjeuner cela peut être un problème. Il faudrait alors veiller à ce qu'ils goûtent le matin à la récréation. La municipalité de Laurenan propose de sonder les familles concernant les horaires du midi. Une réunion pourrait être prévue vers le mois de mars 2015 afin de juger de l'intérêt de modifier ces horaires (un $\frac{1}{4}$ de décalage : au lieu de finir à 12h30, finir à 12h15 et donc de reprendre à 13h45 au lieu de 14h). Cette hypothèse ne permettrait pas de commencer plus vite les TAP, comme suggéré durant le CE, car le volume hebdomadaire d'enseignement doit être de 24 heures.

Problèmes liés à la reprise des cours à 14h à Laurenan :

- Des difficultés pour visionner les films du projet « Ecoles et cinéma » : la durée du film proposé peut-être un réel obstacle car les après-midi sont plus courtes. De la même façon, il est difficile d'envisager de visionner les films avec les autres écoles du secteur car elles recommencent presque toutes à 13h30 ;
- Des difficultés à proposer des activités sportives en partenariat avec des intervenants sportifs car ces derniers ne sont disponibles que jusqu'à 14h45 alors que les élèves arrivent au complexe que vers 14h25. Cela pose aussi des problèmes d'attribution de salles au complexe. D'ailleurs cette dernière raison explique l'arrêt de l'activité par Mme Mesnil, enseignante des CE1.

Concernant les TAP :

100 % de participation à Laurenan - les 60 élèves y participent -

De bons retours des élèves et des familles quant aux activités proposées sur la 1^{ère} période. Le choix des élèves est pris en compte même si ce n'est pas toujours facile à respecter pour Aurélie Roblet, coordinatrice des TAP. En cas de groupes vraiment déséquilibrés, un tirage au sort sera effectué pour les rééquilibrer.

Suggestion de l'équipe enseignante pour les prochaines périodes : la consultation des souhaits des élèves pourrait-elle se faire durant la dernière séance des activités de la

période précédente ? Si ce n'est pas possible, peut-on éviter de l'envisager le jour des vacances ?

Un parent d'élève élu s'interroge sur la non-participation des CP aux TAP - Réponse du CE : ce sont les contraintes inhérentes au RPi, deux sites avec les CP à Gomené, qui ont imposé ce choix, en sachant toutefois qu'ils auront ensuite 4 années complètes pour bénéficier de ces TAP.

Il est nécessaire de repréciser que les intervenants sont vraiment de qualité, avec de nombreux choix et des ateliers originaux qui ne sont surtout pas de l'occupationnel. Les ateliers proposés respectent le projet éducatif. La Communauté de Communes met des moyens en intervenants sportifs et culturels.

Quelques problèmes de discipline ont été relevés durant la 1^{ère} période, d'où la nécessité de poser des règles pour ces activités périscolaires qui sortent du « cadre scolaire » - des élèves ont tendance à en profiter...

A partir de la période 3, l'inscription aux TAP se fera sur toute l'année car l'inscription à chaque période est jugé trop « lourde » et « contraignante ».

4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

LAURENAN

Ces activités ont commencé en période 2. Voici le déroulement à la semaine, en sachant que le directeur en est totalement déchargé pendant toute l'année :

- Le mardi de 15h à 16h15 : Sabrina PACCEU et Carine MESNIL - élèves de CE et CM
- Le vendredi de 15h à 16h15 : Lina VAN MILGEN - élèves de CM1/CM2

A noter que durant toute l'année, aucun élève ne fera APC deux fois dans la semaine et que les élèves qui font APC durant cette période 2, ne seront pas « repris » en période 3 (mais peut-être en période 4). Interrogation des parents sur le « côté traumatisant » pour les élèves de ne pas participer aux TAP une fois dans la semaine. Réponse des enseignants : là-aussi, ce sont les contraintes du RPi (horaires fixes des nombreux transports) qui imposent les APC sur le même temps que les TAP. De plus, les enfants ne voient pas les APC comme une « punition », ils les vivent plutôt bien. Ce sont plutôt les parents qui s'inquiètent...

GOMENE

Les activités pédagogiques complémentaires ont commencé vers la fin septembre. Elles ont lieu deux fois la semaine : les mardi et jeudi de 16h00 à 16h35. Seuls les élèves de GS/CP sont concernés (une dizaine pour ces deux 1^{ères} périodes).

5. RESTAURATION SCOLAIRE

Pour rappel, voici les changements liés à la restauration scolaire à Laurenan :

- Changement du fournisseur des repas : c'est maintenant la cuisine centrale de Plémet qui livre tous les jours les repas à la salle des fêtes de Laurenan ;
- Changement du lieu de restauration pour les élèves : depuis la rentrée, ils mangent tous les midis (sauf le mercredi) à la salle des fêtes. Ce sont Myriam et Valérie qui gèrent les déplacements (aller et retour) ainsi que le service.

1^{er} BILAN

- Retours assez positifs des élèves quand à la nourriture proposée, même si certains ne jugent pas cela encore suffisant - pas trop de retours des familles, ce qui est peut-être positif ?
- Un règlement a été élaboré par la commune. Ce dernier est signé par les élèves et les parents. Il a pour objectif de poser des règles de base quant aux droits mais

surtout devoirs des élèves durant ce temps du midi. Ce règlement s'intègre dans une démarche éducative avec pour principaux objectifs de respect des adultes et respect de ce qui est servi !

- Il est également mentionné qu'un seul service (au lieu de deux les années précédentes) est moins « familial ». Mme le Maire de Laurenan réprecise les raisons qui ont expliqué le changement de lieu : une salle de restauration trop exigüe à l'école mais surtout les changements d'horaire qui empêchaient d'envisager deux services. La municipalité de Laurenan réfléchit à l'idée d'une salle dédiée à la restauration dans la salle des fêtes (lors de la rénovation de cette dernière).

Un parent d'élève élu interroge la mairie de Gomené sur l'éventualité de changement de prestataire à l'école de Gomené : ce parent, suivi d'autres parents, indique de vrais différences de qualité et de goût depuis le changement à Laurenan. La municipalité de Gomené maintient pour l'instant ses arguments, à savoir des repas d'assez bonne qualité avec le fournisseur actuel et met aussi l'accent sur les nombreux impayés en mairie, qui risquerait encore d'augmenter si les tarifs augmentaient.

6. ETAT DES LIEUX DANS CHAQUE ECOLE

Demands faites lors du dernier CE de l'année 2013-2014

Toutes les demandes ont été exhaussées, à savoir :

- Le changement du système de fermeture du portail d'entrée à l'école : même si ce dernier est jugé potentiellement dangereux (risque de pincement) ;
- L'acquisition d'un nouveau tableau pour la classe des CE2-CM1 ;
- Le changement des rideaux de la classe des CE2-CM1 et CM1-CM2 : rideaux plus foncés ;
- L'installation, dans le local de rangement qui longe la cour, d'un système de rangement des tapis ;

Quelques nouveautés :

- La pose de lumières extérieures à l'entrée de l'école, proches du portail d'accès. A noter que les deux ne fonctionnent plus ;

Nouvelles demandes :

- Une demande d'aide de financement au projet classe de découverte du milieu montagnard a été faite aux deux municipalités, et acceptée par celles-ci. Les deux municipalités participeront à hauteur de 35 euros par élève.

GOMENE

Demands faites lors du dernier CE de l'année 2013-2014 :

- Réparation de la gouttière du préau : ok
- La peinture du circuit de vélo de la cour a été faite durant l'été ;
- Acquisition de 6 ordinateurs portables + 6 housses + 6 souris afin de faire un atelier informatique avec un groupe d'élèves de GS ou de CP. Le devis de la Puce Informatique a été accepté. L'intervention et l'installation est prévue dans les prochaines semaines ;
- Demande d'une connexion internet dans la classe de GS-CP : un électricien va intervenir dans les trois semaines qui arrivent pour passer un câble depuis la salle des maîtres jusqu'à la classe des GS/CP. C'est ensuite Mr Flageul de la Puce Informatique qui reliera la classe à Internet ;
- L'achat d'enceintes pour ordinateur, d'un lecteur CD avec port USB et d'une multiprise a été effectué ;
- L'achat de la grande table et des chaises a été effectué également.

Demands n'ayant pas abouties

- changement de la laine de verre et des plaques du plafond de la salle des maîtres : travaux effectués le samedi 15 novembre 2014 ;
- tous les problèmes liés à la vétusté des sanitaires (non chauffés - non isolés). L'équipe enseignante relance la commune de Gomené pour la réalisation de réels sanitaires adaptés à une école maternelle. Qu'en est-il des différents projets de travaux ou d'achats proposés en fin d'année dernière ? Réponse de la commune : une réunion avec les différentes personnes concernées par ce projet est prévue le samedi 15 novembre, afin de voir qu'elle serait la meilleure solution. A l'heure actuelle, l'idée du module semble tenir la corde. Celui-ci pourrait être accompagné de couloirs qui permettraient aux élèves de ne plus sortir dehors pour rejoindre la salle des fêtes. Les problèmes de port de chaussons dans la salle des fêtes ne se poserait donc plus car les enfants quitteraient leur classe en chausson et iraient directement dans la salle sans passer par l'extérieur...

Nouvelles demandes

- Les employés communaux vont rénover les murs du petit « sas » entre la classe des petits / moyens et la salle de sieste. La peinture s'effrite beaucoup. Une demande de pose de matériau sur les murs est faite en ce sens par l'équipe enseignante.

7. PROJETS PEDAGOGIQUES

Voici la liste des principaux projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante :

- Classe de découverte du milieu montagnard pour les CM1 et CM2, soit 29 élèves. Lieu : Ascou Pailhères en Ariège, du 24 janvier au 31 janvier 2015. 5 nuitées dans le centre d'hébergement. 2 nuits de transports en car. Budget par enfant : 489 euros avec une participation des familles de 150 euros. Le reste est pris en charge par les municipalités et par l'APE du Ninian.
- Classe de découverte du milieu équestre - classe « poneys » pour les CE, soit 30 élèves - Poney club de Plémet, 9 € la $\frac{1}{2}$ journée de pratique (monter, autour du poney, voltige). 3 à 4 séances sont bénéfiques sur 1 semaine ou 1 mois + transport à prévoir + pique-nique selon la date. Le centre de Plémet n'ayant pas d'agrément éducation nationale pour l'instant, et ayant peu de chance de l'avoir d'ici la fin de l'année scolaire, il est souhaitable de trouver d'autres centres d'accueil sur le secteur. Ceux de Loudéac, de Plumieux et Saint Barnabé ont été proposés lors du CE. Aux enseignantes qui gèrent ce projet de prendre contact avec eux.
- Projet théâtre avec l'OCCE pour les GS-CP, soit 24 élèves. Descriptif rapide du projet :
 - lecture en classe d'extraits d'œuvres de Dominique Paquet et Sylvain Levey, auteurs de théâtre jeunesse ;
 - choix d'une œuvre puis d'un extrait ;
 - intervention de 7 heures d'un comédien partenaire de l'OCCE pour une pratique théâtrale en classe et aide à la mise en scène de l'extrait choisi ;
 - en fin d'année journée de rencontre théâtrale avec 3 autres classes participant au projet à la salle Mosaïque de Collinée : chaque classe joue l'extrait choisi devant les autres classes

Coût du projet : 400 euros + transport à Collinée. Une participation financière sera demandée aux familles.

D'autres projets, moins ambitieux, mais importants pour les élèves du RPi :

- Spectacle « Chant Chorale » pour toutes les classes avec deux spectacles. Celui des plus grands prévu le vendredi 13 mars à Mosaïque et celui des plus petits à Gomené (date pas encore définie). Le thème de cette année est le CINEMA ;

- Spectacle pour la classe des TPS-PS-MS prévu le 25 novembre, intitulé « Le loup et moi » dans la salle de spectacle d'Hillion. 5,5 euros par enfant + transport à prévoir. Une participation financière sera demandée aux familles ;
- Rencontres sportives + jeux mathématiques pour les élèves des classes de GS/CP et CM1/CM2 ;
- Rencontres sportives pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ;
- Ecoles et cinéma pour toutes les classes : une projection pour les plus petits, trois pour les plus grands. Le transport est pris en charge par le CG22 (50%) et par l'ODCM (50%). Les entrées, 2.50 euros par élève et par film, sont prises en charge par l'APE ;
- Prix des Incorruptibles : concours littéraire ayant pour objectif de faire lire les élèves. Les élèves de la GS au CM2 y participent. L'APE a financé l'achat des séries de livres (ainsi que l'adhésion) ;
- Défi lecture pour la classe des CM1/CM2 avec les autres écoles du secteur en liaison avec le collège public de Merdrignac (les trois classes de 6^{ème} y participent) ;
- Cross pour les CM1 volontaires et CM2. Ce dernier a eu lieu au Val de Landrouët le vendredi 17 octobre 2014 ;
- Une sortie pédagogique est prévue avec les plus petits, certainement en fin d'année scolaire. Le lieu n'est pas encore défini.

8. RRS

L'équipe enseignante a appris récemment que le secteur de Merdrignac allait sortir de la zone d'éducation prioritaire. C'est donc la fin annoncée du RRS de Merdrignac. Dit comme cela, on pourrait croire que c'est une bonne nouvelle et que le travail mené par les différentes équipes enseignantes pour une réelle réussite scolaire du secteur a porté ces fruits. Dans les faits, c'est un peu plus compliqué. En effet, il faut savoir que les secteurs de Plémet et de Collinée, très proches de Merdrignac, avec la même population, restent eux en zone d'éducation prioritaire. Les conséquences « négatives » de la fin du RRS de Merdrignac sont nombreuses :

- disparition du poste de coordinatrice RRS (poste occupée aujourd'hui par Claudine Sylvestre) ;
- disparition des postes d'aides pédagogiques et de prévention illettrisme ;
- fin des moyennes d'élèves par classe "allégées" (au lieu de 23/24 par classe en RRS, on passera à 27/28 comme dans le reste du département) avec comme incidence directe des fermetures de classes - en particulier pour le RPi du NINIAN - peut être même dès la rentrée 2015 ;
- fin des "gros" projets pédagogiques qui demandent une aide de coordination : spectacle "Chant Choral" - certaines rencontres sportives - ...
- départ de certains enseignants et donc fin de la stabilité des équipes enseignantes sur certaines écoles ;
- et surtout le plus important, la perte de la dynamique des écoles du secteur, correspondant au 1^{er} « R » de RRS. Les écoles des secteurs de Collinée et Merdrignac, Collignac pour les intimes, travaillent beaucoup ensemble, en véritable « réseau ». Les projets communs sont nombreux : rencontres sportives - rencontres jeux mathématiques - cross - spectacle chant chorale - journal la Licorne sur Collinée - le défi lecture - La « boom RRS » de fin d'année en est la parfaite illustration !

Réponses des mairies sur ce sujet :

Une motion de refus de retrait du secteur de Merdrignac de l'éducation prioritaire va être proposée par la Communauté de Communes de Merdrignac. Cette motion sera ensuite adressée à la DASEN. Ce qui ressort principalement c'est de ne pas pénaliser le secteur

de Merdrignac sur la base de ses résultats positifs en lui retirant les moyens qui lui ont permis de les obtenir.

L'Association de Parents d'Elèves est également prête à se mobiliser pour la demande de révision de la décision.

Questions diverses

- Un parent d'élève élu nous informe que certains des transports assurés par FERRON se font (quelquefois) sans ceinture de sécurité. Il est vrai que quelques cars sont encore sans ceinture. La loi stipule que les cars n'étant pas équipés de ceintures avant la parution de la loi, ne sont pas soumis à aménagement dans ce sens. Toutefois le directeur propose d'appeler FERRON pour demander que tous les transports effectués sur le RPI soient faits avec des cars équipés de ceinture.
- Spectacle de Noël : des parents interrogent le CE sur la possibilité de voir le spectacle de Noël assuré par les enfants. L'objectif étant d'utiliser ce que les élèves avaient fait durant les TAP (atelier « cirque » - atelier « danse bretonne » - ...). C'est encore difficile de l'envisager pour l'instant. L'équipe enseignante n'y tient pas car les nouveaux rythmes scolaires ont largement diminué les après-midi de classe.